



DSLAM non joignable(s) :

0

(Mesure réalisée à 17h17)

Le 2 novembre 1979. Jacques Mesrine, ennemi public n° 1, out. 19 balles stoppent sa cavale. Le piège du commissaire Broussart avec sa brigade anti-gang a fonctionné. Où ? Paris, Porte de Clignancourt à 15 h 15 exactement. Une fourgonnette se met en travers de la route de sa BMW et quatre individus l'arrosent copieusement blessant grièvement sa compagne, Sylvia Jeanjacqot. A Marseille, on a retenu le mode opératoire semble-t-il...

Qui est David et qui est Goliath ?

Difficile équation !

Déjà en bisbille avec Free au sujet des flux YouTube, Google fait face depuis quelque temps au mécontentement des éditeurs français qui souhaitent l'instauration par le gouvernement d'une taxe permettant de mieux partager les bénéfices de l'information en ligne. Eric Schmidt, le patron du géant américain, a été reçu lundi 29 octobre par le président de la République François Hollande pour en discuter. Ce dernier est favorable à l'adoption d'une loi, dès janvier 2013, si un accord n'était pas trouvé d'ici-là entre les parties. Google s'oppose évidemment à une toute contribution, faisant valoir qu'il redirige à peu près 4 milliards de clics mensuels vers les sites français et menace tout simplement de déréférencer les contenus.

L'association IPG (un collectif regroupant les éditeurs de presse quotidienne et les magazines d'information politique et générale) estime qu'il est temps de rééquilibrer le rapport de force entre ce que l'on appelle le **Search** (la redirection par Google vers les sites d'informations) et le **Display** (le financement des contenus via les bannières publicitaires de ces sites). Le système fonctionne schématiquement ainsi : l'éditeur paye le moteur de recherche pour être référencé et recevoir des visites d'internautes et celui-ci lui restitue une partie de ce qu'il facture à l'annonceur, chaque fois que l'on clique sur une bannière. Or, dans les deux cas, c'est Google qui fixe aujourd'hui les tarifs **Search** et **Display** !

Un deal aujourd'hui plus que bancal déjà dénoncé en Allemagne et en Italie. Quelques chiffres. Les recettes publicitaires de Google représentent en France 2, 5 milliards d'euros, dont 1,2 milliards uniquement réalisés par le **Search** où il détient 93% d'un marché en croissance de 7% l'an. En revanche, les éditeurs, qui investissent dans le numérique pour compenser le manque à gagner des supports papier, ne « captent » que 150 millions d'euros sur les 600 millions générés par la publicité en ligne dont le marché est actuellement en recul ! Ils estiment par conséquent qu'un partage plus équitable des revenus leur permettrait à la fois de mieux résister à la concurrence du Web, mais de continuer à produire du contenu redirigé, donc facturé par Google qui, rappellent-ils encore, ne paye pas d'impôts en France.

Actu Freebox Revolution.

On a beau être très Web et entraide communautaire, un bon vieux magazine papier c'est pas plus mal de temps en temps.

Web Facile vient d'éditer ce **Guide Ultime de la Freebox Revolution**, un pavé de 164 pages bourré à craquer de tutoriels qui vous permettront de faire le tour de la plupart des services intégré à la dernière box de Free. Un complément utile au **Guide officiel de la Freebox Revolution** concocté en mars 2011 par la rédaction de *l'Ordinateur Individuel*.

Le hors-série est disponible en kiosque au tarif de 12,90 €.



L'AKTU, le + TV FREE

Retrouvez tous les mois l'intégralité de l'actualité de Freebox TV avec le magazine **L'AKTU Freebox**. A découvrir notamment dans ce numéro du mois de novembre, le film « The Amazing Spider-Man » en avant-première dès le 5 novembre sur CanalPlay VOD. La 4^e saison de la série *Breaking Bad* sur Arte ou encore la mise en clair désormais quotidienne de la chaîne KZTV entre 18H et 21H, (disponible sur le canal 116 en HD et sur le canal 117 en SD de votre Freebox).

A noter également que le magazine existe en version multimédia sur iPhone et iPad grâce à une application gratuite disponible sur l'app store : <https://itunes.apple.com/fr/app/laktu-freebox/id454202470?mt=8>

- En détail, l'application permet :
- de découvrir l'ensemble de l'offre TV et VOD disponible sur Freebox TV.
 - de voir des bandes-annonces.
 - de télécharger des bandes-annonces sur votre Freebox.
 - de zapper sur votre Freebox depuis l'application.

Toute l'actualité de Freebox TV est également à retrouver au travers de bandes-annonces sur L'AKTU Freebox TV (disponible sur le canal 999), et à suivre via le compte Twitter du magazine : <https://twitter.com/aktufreebox>

A la semaine prochaine !

